



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon Réglementation sur les Produits Dangereux (RPD)

Page 1/12

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |                       |
|----------------|-----------------------|
| Nom du produit | CFC Supplement (0.5L) |
| Code produit   | NCM4023-0.5           |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; [PROC15] Utilisation en tant que réactif de laboratoire.; |
| Description | Destiné à être utilisé dans les analyses de routine, y compris le contrôle et la surveillance de la qualité. Pour usage in vitro seulement.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |   |
|-----------|---|
| Société   | Neogen Corporation                          |
| Adresse   | 620 Leshar Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                              |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                   |
| Email     | SDS@neogen.com                              |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-800-498-5743 (États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) ou 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires


|  |  |
|--|--|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>Unit 7 Brookfield Business Park<br>Muir Road<br>Liverpool, L9 7AR, UK.<br><br>Neogen Corporation<br>1 Quest Park-Moss Hall Road<br>Heywood Lancashire BL97JJ UK.<br><br>Neogen Corporation<br>740 East Shiawassee<br>Lansing, MI 48912 U.S.A. |
|--|--|

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>2.1.2. Classification - GHS</b> | Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Skin Sens. 1: H317; Eye Dam. 1: H318; Resp. Sens. 1: H334; STOT RE 2: H373; |
|------------------------------------|--|

**2.2. Éléments d'étiquetage**

|  |   |
|--|---|
| <b>Pictogrammes de danger</b>            |    |
| <b>Mention d'avertissement</b>           | Danger  |
| <b>Mention de danger</b>                 | Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.<br>Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.<br>Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.<br>Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.<br>STOT RE 2: H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .  |
| <b>Conseil de prudence: Prévention</b>   | P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.<br>P264 - Se laver soigneusement après manipulation.<br>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.<br>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.<br>P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.   |
| <b>Conseil de prudence: Intervention</b> | P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.<br>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.<br>P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.<br>P330 - Rincer la bouche.<br>P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.<br>P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| <b>Conseil de prudence: Élimination</b>  | P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales   |

**2.3. Autres dangers**

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>Autres risques</b> | Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. Contient des substances dangereuses pour l'environnement. |
|-----------------------|--|

**Informations supplémentaires**

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

| Nom Chimique                      | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification  |
|-----------------------------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|---|
| Cephalothin, sodium salt          |           | 58-71-9    | 200-394-6 |                               | 50 - 60%     | Skin Sens. 1: H317; Resp. Sens. 1: H334;  |
| Myristyltriméthylammonium bromide |           | 1119-97-7  | 214-291-9 |                               | 10 - 20%     | Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; STOT SE 3: H335; STOT RE 2: H373; Aquatic Acute 1: H400; |
| Fucidin                           |           | 751-94-0   | 212-030-3 |                               | 1 - 10%      | Acute Tox. 4: H302;   |

## Description

Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

## Informations supplémentaires

Le texte intégral des énoncés de danger énumérés dans la présente section est fourni à l'article 16.

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle.  |
| Contact avec les yeux | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Maintenez les yeux ouverts et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.   |
| Contact avec la peau  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. |
| Ingestion             | (Se) rincer abondamment la bouche. N'induirez pas de vomissements à moins que le centre antipoison ou le centre antipoison ne leur dise de le faire médecin. Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate.         |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.                                |
| Contact avec les yeux | Risque de lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Danger d'effets irréversibles très graves. |
| Contact avec la peau  | Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une dermatite.   |
| Ingestion             | Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.  |

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital

# CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. La personne exposée doit faire l'objet d'une attention médicale immédiate. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Irritant. Évitez de respirer de la poussière. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de nettoyage à la suite d'un déversement, portez des vêtements de protection et de l'équipement approprié pour prévenir l'exposition de la peau et des yeux et pour prévenir l'ingestion ou l'inhalation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Garder à l'écart de toute matière incompatible.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu. Éviter la formation de poussière. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter la formation de poussière. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les poussières. Provoque des lésions oculaires et de la peau. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Portez des lunettes ou un écran facial et des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit.  
Lisez l'étiquette complète et suivez toutes les instructions d'utilisation, restrictions et précautions.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C.  
Conserver dans un contenant d'origine dans un endroit frais et sec inaccessible aux enfants et aux animaux de compagnie. Conserver le récipient bien fermé. Ne contaminez pas l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par stockage ou élimination. Garder les conteneurs fermés et éloignés des autres produits chimiques. Ne pas stocker avec substances ou mélanges incompatibles. Suivre les instructions de l'étiquette.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.  
Suivre les instructions de l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé.

## 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## Protection des yeux / du visage

Porter: Lunettes de protection réglementaires., Écran facial.

Protection de la peau -  
Protection des mains

Porter: Gants résistants aux produits chimiques. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon et de l'eau après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

## Protection de la peau - Divers

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec savon et eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Laver les vêtements contaminés, séparément des autres blanchisserie, avec du détergent et de l'eau avant de les réutiliser.

Protection respiratoire  
Contrôles de l'exposition professionnelle

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter la contamination des aliments ou des aliments pour animaux.

## Informations supplémentaires

Consultez l'étiquette du produit pour obtenir des exigences et des recommandations

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## Informations supplémentaires

supplémentaires en matière d'EPI. Suivez les instructions de l'étiquette.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>État</b>                        | Boulettes             |
| <b>Couleur</b>                     | Crème                 |
| <b>Odeur</b>                       | Caractéristique       |
| <b>Point d'ébullition</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Point d'éclair</b>              | Donnée non disponible |
| <b>Taux d'évaporation</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Limites d'inflammabilité</b>    | Donnée non disponible |
| <b>Pression de vapeur</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Densité de vapeur</b>           | Donnée non disponible |
| <b>Densité relative</b>            | Donnée non disponible |
| <b>Coefficient de partage</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Température d'auto-ignition</b> | Donnée non disponible |
| <b>Viscosité</b>                   | Sans objet.           |
| <b>Propriétés explosives</b>       | Donnée non disponible |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Seuil olfactif</b>              | Donnée non disponible |
| <b>pH</b>                          | ≈ 5 - 7               |
| <b>Point de fusion</b>             | Donnée non disponible |
| <b>Point de congélation</b>        | Donnée non disponible |
| <b>Solubilité</b>                  | Soluble dans l'eau    |

## 9.2. Autres informations

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Conductivité</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Tension de surface</b>                    | Sans objet.           |
| <b>Groupe de gaz</b>                         | Sans objet.           |
| <b>Benzene Content</b>                       | Donnée non disponible |
| <b>Teneur en plomb</b>                       | Donnée non disponible |
| <b>COV (composants organiques volatiles)</b> | Donnée non disponible |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.

## 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de températures extrêmes. Protéger de l'humidité.

## 10.5. Matières incompatibles

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 10.5. Matières incompatibles

Conserver à l'écart des oxydes d'azote.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Nocif en cas d'ingestion.   |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Provoque une irritation cutanée.  |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Provoque de graves brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée. Possibilité d'effets irréversibles.  |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.  |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Inscrit par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme substance du groupe 3 : les preuves n'appuient pas la substance en tant que cancérogène pour l'homme, [Polyvinyl pyrrolidone, CAS No. 9003-39-8].<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Non répertorié dans la norme OSHA 1910.1003 Cancérogènes. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une irritation muqueuse buccale.  |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Components(s) may cause damage to human organs based on animal data.  |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.   |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition retardée des plaintes et le développement de l'hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.  |

## 11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

## 11.1.4. Informations toxicologiques

Donnée non disponible

## 11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

## 11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des



## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29**11.1.6. Critères de classification**

mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

**11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

**11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

**11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

**11.1.10. Effets interactifs**

Donnée non disponible.

**11.1.11. Absence de données spécifiques**

&lt;1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

**11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances**

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

**11.1.13. Autres informations**

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.6. Autres effets néfastes**

Contient des substances dangereuses pour l'environnement. Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

**Informations supplémentaires**

Éloignez-vous des lacs, des étangs ou des ruisseaux. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas déverser les effluents contenant ce produit dans les égouts. Suivre les instructions de l'étiquette.

**Méthodes d'élimination**



## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## Méthodes d'élimination

|  |   |
|--|---|
|  | Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets dangereux/spéciales approuvée conformément aux réglementations locales et nationales. Ne contaminer pas l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol. |
|--|---|

## Élimination du conditionnement

|  |   |
|--|---|
|  | Conteneur non rechargeable. Ne réutilisez pas ou ne remplissez pas ce contenant.<br>Si vide : Ne réutilisez pas ce contenant. Placer dans les ordures ou offrir pour le recyclage, si disponible.<br>En temps rempli: Appelez votre agence locale de déchets solides pour les instructions d'élimination. Ne placez jamais de produit inutilisé dans un drain intérieur ou extérieur. Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Peut être recyclé si conforme aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|---|

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.4. Groupe d'emballage

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.5. Dangers pour l'environnement

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|   |  |
|---|--|
| Règlements  | Exigences WHMIS 2015 telles que spécifiées dans la Loi sur les produits dangereux (LPS) et le Règlement sur les produits dangereux (HPR).  |
| Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir: | --International--<br>Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.<br>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br>Accord mercosur: En vigueur.<br>Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br>La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br>La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. |

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Annexe XVII pour REACH: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

pays responsable.  
Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.  
Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.  
Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.  
Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.  
  
Proposition 65 de la Californie : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

## SECTION 16: Autres informations

## Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Description.</li> <li>2 - Autres risques.</li> <li>2 - 2.1.2. Classification - GHS.</li> <li>2 - Pictogrammes de danger.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Prévention.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Intervention.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Élimination.</li> <li>4 - Inhalation.</li> <li>4 - Contact avec la peau.</li> <li>4 - Ingestion.</li> <li>5 - 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.</li> <li>10 - 10.5. Matières incompatibles.</li> <li>11 - Toxicité aiguë.</li> <li>11 - Corrosion cutanée/irritation cutanée.</li> <li>11 - Sensibilisation respiratoire ou cutanée.</li> <li>12 - 12.1. Toxicité.</li> <li>12 - 12.6. Autres effets néfastes.</li> <li>14 - ADR/RID.</li> <li>14 - IMDG.</li> <li>14 - IATA.</li> <li>15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:.</li> </ul>   |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).<br/>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.<br/>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).<br/>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.<br/>SGH : Système harmonisé à l'échelle mondiale.<br/>HCS 2012: U.S. Hazard Communication Standard (révision 2012).<br/>IATA: Association internationale du transport aérien.<br/>OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.<br/>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.<br/>LD: Dose létale.<br/>LEP: Limite d'exposition professionnelle.<br/>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.<br/>PEL: Limite d'exposition admissible.<br/>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.<br/>STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.</p> |

## CFC Supplement (0.5L)

Révision 3  
Date de révision 2022-07-29

## Autres informations

|   |  |
|---|--|
| <b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b> | <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.<br/>US DOT: Département des transports des États-Unis.<br/>VOC: Composé organique volatil.<br/>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> <hr/> <p>Skin Sens. 1: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.<br/>Resp. Sens. 1: H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.<br/>Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.<br/>Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.<br/>Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.<br/>STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.<br/>STOT RE 2: H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .<br/>Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> |
|---|--|

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | <p>DISCLAIMER : Les renseignements et les recommandations énoncés dans les présentes (« Information ») sont présentés de bonne foi et jugés exacts à la date de publication. Aucune représentation n'est faite quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de l'information. De plus, en raison des nombreux facteurs qui influent sur l'utilisation de ce produit, l'information est fournie à la condition que la personne qui les reçoit prendra sa propre décision quant à sa pertinence à son propre but unique, avant de l'utiliser.</p> <p>Sauf comme expressément indiqué ci-après, aucune garantie, garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, la garantie implicite de marchandabilité, d'aptitude à un but particulier, de cours de performance, d'utilisation du commerce ou de résultats à obtenir par l'utilisation de cette produit sont fabriqués à l'égard de ce produit ou de l'utilisation de ce produit. Le produit visé est fourni « tel qu'il est » et seulement sous réserve des garanties prévues en l'espèce, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
|--|--|